

À : Monsieur le Comte Jaques ROGGE  
Président  
Comité International Olympique

À : Les membres du CIO et du comité d'Évaluation

Le 15 juin 2013

Group des Citoyens chargé de mesurer  
la radioactivité autour des  
installations destinées aux Jeux  
olympiques de Tokyo

Code Postal : ■■■■■■  
■■■■■■■■■■■■■■■■■■ Tokyo

mail : ■■■■@■■■■■■■■

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous portons la plus grande estime à vos efforts pour promouvoir la fraternité et la paix dans le monde en votre position d'organiseurs des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques.

Cette lettre est à vous informer l'état de radioactivité mesuré par notre Group concernant 37 places prévues pour Tokyo Olympiques 2020, si Tokyo est choisie. Les membres de notre Group sont des citoyens habitant Tokyo et sa région. Nous sommes conscients du fait que trois villes Tokyo, Madrid et Istanbul restent candidates pour accueillir les Olympiades de 2020 et que le CIO va entrer dans la dernière phase de sélection après avoir effectué une étude approfondie des lieux.

Nous savons que votre Comité d'évaluation va étudier des divers aspects des villes de candidates mais nous souhaitons vous informer de notre vive inquiétude quant à la très large diffusion des radionucléides sur de vastes territoires, y compris Tokyo, à la suite l'accident de la centrale nucléaire première de Fukushima, accompagnés du séisme et du tsunami du 11 mars 2011.

L'esprit des Jeux Olympiques et Paralympiques est de renforcer la fraternité et la paix en organisant des épreuves sportives avec la participation d'athlètes et spectateurs du monde entier, dont un grand nombre est constitué de jeunes gens. On sait que les jeunes sont plus sensibles aux radiations et qu'il convient d'éviter une surexposition non nécessaire à cette population. Nous pensons que c'est la responsabilité des adultes de informer et prévenir ce risque. C'est particulièrement de notre responsabilité d'habitants de Tokyo et de sa région déjà contaminés.

Le Comité de Tokyo pour l'invitation aux Jeux Olympiques a déjà sélectionné 37 lieux potentiels pour y installer les Stades, le Village des athlètes, le Centre de presse autour de Tokyo, mais le dit Comité n'a pas publié l'état radiologique de ces lieux. Plus, on ne trouve aucun indice qui prouverait même que le comité ait étudié ce problème.

Alertés par ce manque de vigilance, nous avons donc décidé d'effectuer les mesures indiquant le niveau de radioactivité de ces différents lieux, et transmettre les résultats au CIO, aux athlètes, aux futurs participants, citoyens du monde.

Permettez moi de vous introduire procès de mesure et de résultats. Le Group des Citoyens chargé de mesure la radioactivité est un groupe de environ 40 bénévoles qui partagent même souci, et qui a été fondé le 30 mars 2013. Depuis cette date, nous avons visité 37 lieux sélectionnés par le Comité de Tokyo pour l'invitation aux Jeux Olympiques et nous avons effectué les mesures avec des instruments acquis par nous-mêmes. Nos activités se sont déroulées sur 14 jours en avril et en mai 2013, soit une participation de 92 personnes/jours. Le travail a été achevé le 18 mai 2013 en excluant un lieu en Hokkaido et un autre en Miyagi à cause de distance importante.

Pour tenir compte de la spécificité des mesures de radioactivité, nous avons utilisé pluriels types différents d'instruments et mesuré trois fois au même endroit à des hauteurs de 5cm et de 1m. Le résultat est obtenu en excluant des chiffres le plus hauts et celui le plus bas. Nous avons aussi mesuré du sol des endroits qui ont montré haute dose atmosphérique. Quantité de césium radioactif des échantillons du sol de ces endroits a été analysé par Nippori Radiation Mesure Centre.

La Table 1 présent le sommaire des résultats de niveaux de radiation des lieux prévus pour Olympique 2020 à Tokyo. Juste avant l'accident à Fukushima, la moyenne de radioactivité atmosphérique à Tokyo était estimée à 0,04 $\mu\text{Sv/h}$ , et la quantité de césium radioactif était presque nulle. Donc les doses qui dépassent ces chiffres peuvent être considérées comme l'effet des accidents nucléaire. La Table 2 montre des contaminations du sol, classifiée par leurs valeurs.

**Table 1**

(Résultats plus détaillés sont attachés à cette lettre)

### Contamination atmosphérique

Doses atmosphériques en hauteur de 1 m (unité : $\mu\text{Sv/h}$ )	Nombre d'endroits mesurés dont les valeurs se situent dans chaque échelon à gauche (152 endroits des 36 installations au lieu de 37 installations)
Moins de 0.05	9
0.05 - moins de 0.10	102
0.10 - moins de 0.15	36
0.15 - moins de 0.20	3
Plus de 0.20	2

Table 2

## Contamination du sol

Classifications selon le plan de UNEP 1996 (unité : césium 137, 1000Bq/m <sup>2</sup> )	Quantité de césium 134 +137 jusqu'à profondeur de 5cm (unité : Bq/kg)	Nombre des échantillons se situant dans chaque échelon à gauche (total 38)
moins de 2	moins de 30	1
2 - 10	30 - 170	9
10 - 40	170 - 670	21
40 - 185	670 - 3000	6
185 - 1480	3000 - 24700	1*

\* Cet échantillon du sol a fait 3,042 Bq/kg. À cet endroit, la dose d'aire de 5cm haut de la terre est relativement élevée, donc le sol est mesuré. C'est le déchet de peinture qui a été utilisée sur les pistes de compétition. Nous n'avons pas cherché volontairement les endroits comme 'mini hot spots'.

Nous avons attaché deux tableaux contenant les résultats de mesures en détail de doses atmosphérique et de contaminations par césium 134+137, et leur résumé pour votre référence. Nous souhaitons que vous les utilisiez comme l'information de irradiation possible par athlètes et par spectateurs, et teniez le compte en choisissant le lieu des Olympiques. Le résumé simple de résultats est montré en haut. Nous allons envoyer cette information aussi par E-mail, pour que vous puissiez facilement la diffuser.

Nous souhaitons également vous informer sur les contrôles des produits alimentaires au Japon. Parce que vous, directeurs, athlètes et spectateurs utilisent des nourritures produites au Japon. Concernant cet aspect, nous savons que l'Association pour Radioprotection de Allemagne a recommandé immédiatement après l'accident nucléaire au Japon que la contamination maximum de nourritures par césium radioactif pour des bébé, des petits enfants et des enfants soit limitée à 4 Bq/kg, et pour des jeunes 8 Bq/kg, enfin pour des adultes 8 Bq/kg. Malgré cela, le ministère de la Santé et de la Sécurité de Japon a fixé la contamination admissible jusqu'à 500 Bq/kg pour aliments généraux immédiatement après accident. Ces limitations sont baissées, le 1 avril 2012, à 100 Bq/kg pour aliments généraux, 50 Bq/kg pour le lait et la nourriture pour des enfants, et 10 Bq/l pour l'eau potable, qui est encore beaucoup trop haut. En plus, l'application et le contrôle de ces normes sont très insuffisamment faits. Par exemple, ces applications pour des aliments industriels sont en mains des producteurs eux-mêmes. Nous souhaitons que vous teniez compte cet aspect en plus de notre information sur radioactivité de l'environnement des lieux prévus pour les Olympiques à Tokyo.

Nous allons rendre publiques ces données concernant la radioactivité des établissements et des lieux candidats aux Olympiades de 2020 Tokyo afin d'en informer les citoyens de Tokyo et du monde entier. C'est une tragédie que ces établissements soient contaminés mais nous devons regarder cette réalité en face et prendre, en tant qu'êtres humains, des décisions justes. Nous sommes convaincus que vous, Monsieur le

Président et vous, les Membres du CIO et du Comité d'évaluation partagez notre conviction.

Dans cet espoir et avec cette conviction, nous vous adressons nos salutations les plus sincères

Signé par

Takehiko TSUKUSHI  
Coordinateur

Fin